



comment régularisé le séjour de travail??

Par **cristinfos**, le **05/04/2013** à **11:40**

Bonjour Madame, Monsieur

Mlle : XX

Age : 24 ans

Nationalité : Tunisienne

Jeune fille titulaire d'un diplôme Bac +5 double formation : Master Informatique Décisionnelle et Gestion/comptabilité,

J'ai rentré sur le territoire français par un contrat de travail d'un an avec une petite société dans mon domaine, ou j'ai bénéficié d'un titre de séjour par un an comme intitulé « Travailleur Temporaire »,

Dés mon arrivé j'ai commencé avec cette société par un stage mais ensuite c'est à cause de baisse d'activité économique j'ai quitté la société ou ils m'ont conseillée de s'inscrire au pôle emploi.

Je m'étais renseigné et je m'étais inscrit, puis j'étais embauché par une autre société avec un contrat CDD,

Mon problème, c'est mon séjour d'un an ne plus valable, et mon patron m'a fait un contrat jusqu'au le dernier jour de mon séjour, il veut me garder dans la société mais il ne veut pas faire de contrat que après le renouvellement,

J'ai présenté à la préfecture le jour de renouvellement avec tous mes documents mais sans mon nouveau contrat que je ne l'ai pas, ils m'ont donné un récépissé de 4 mois ou il n'autorise pas de travailler,

Vraiment je suis coincée, je suis une fille volontaire, dynamique, j'ai beaucoup des compétences, j'ai trouvé plusieurs emplois mais à cause de ce problème je peux rien faire.

S'il vous plait, Madame et Monsieur, j'ai besoin de vos aides de vos conseilles afin de régularisé ma situation,

Merci bien,

Par **P.M.**, le **05/04/2013** à **13:44**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une structure d'aide aux étrangers...